



## *Les étudiants canadiens de première génération à l'université : la persévérance aux études*

### **Résumé de la note de recherche 9**

Cette note de recherche s'intéresse aux parcours scolaires des étudiants de première génération (EPG) qui entreprennent et poursuivent des études universitaires au Canada. Plus spécifiquement, son objectif est d'examiner dans quelle mesure cette notion, essentiellement utilisée aux États-Unis, peut être utile pour décrire l'accès et la persévérance des étudiants canadiens. En même temps, il s'agit de savoir si le statut d'EPG constitue un handicap à l'accès et à la persévérance. Les questions suivantes guident notre démarche :

1. Le statut d'EPG est-il en soi un facteur de modulation de l'accès ou d'autres facteurs socio-démographiques interviennent-ils par le biais de ce statut?
2. La composition sociodémographique des EPG est-elle différente de celle des non-EPG, ce qui influencerait la persévérance aux études universitaires ?
3. Le statut d'EPG influe-t-il sur la persévérance aux études, que nous examinons en fonction de deux indicateurs : l'obtention du diplôme de baccalauréat et la poursuite des études supérieures ?

L'étude s'appuiera sur les données pancanadiennes de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET, cohorte B) de Statistique Canada ainsi que celles de l'enquête ICOPE, menée par le réseau de l'Université du Québec auprès d'une majorité de ses étudiants.

La note de recherche est divisée en trois chapitres. Le premier chapitre présente un bref aperçu de l'état de la question à partir de quelques études antérieures sélectionnées, portant essentiellement sur la situation des EPG aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada. Suit une brève description des principaux éléments de l'organisation du modèle d'analyse retenu pour rendre compte des données disponibles. Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie : description des données utilisées, définition et opérationnalisation des variables du modèle d'analyse, et précisions sur les analyses statistiques réalisées. Enfin, le troisième chapitre contient la présentation et l'interprétation des résultats. La conclusion propose une récapitulation de l'essentiel et débouche sur quelques pistes de recherche à explorer. Sur le plan théorique, la présente note s'inspire largement de la note 2 (Auclair et coll., 2008) produite par le projet Transitions.

#### **Problématique**

Aux États-Unis, les étudiants de première génération ont fait l'objet de nombreuses études qui ont permis de préciser ce concept. De façon générale, ces études empiriques ont tenté de comprendre l'influence de la scolarité des parents sur l'accès, la persévérance et les expériences scolaires des étudiants.

La définition du concept d'EPG diffère selon les auteurs et les usages. Sur le plan administratif, la catégorie EPG est relativement large. Pour les programmes fédéraux américains TRIO par exemple – programmes qui financent des interventions en matière d'égalité d'accès aux études – un EPG est un étudiant dont les parents n'ont pas obtenu de diplôme de baccalauréat (*college degree*).

Dans le cadre de cette note de recherche, un EPG est un étudiant dont les parents ne détiennent aucun diplôme d'études postsecondaires. Les non-EPG se divisent logiquement en deux catégories : les non-EPG dits « collégiaux » sont les étudiants dont le parent le plus scolarisé détient un diplôme de l'enseignement collégial; les non-EPG dits « universitaires » sont ceux dont au moins un parent détient un diplôme d'études universitaires.

Dans cette optique, les études qui traitent de l'accès des EPG aux études supérieures tendent à montrer que ceux-ci semblent différer de leurs pairs par plusieurs facteurs démographiques et sociaux. Les EPG seraient nettement désavantagés sur le plan de leur préparation scolaire, du capital social et culturel acquis avant d'entrer à l'université et du soutien reçu à l'école et à la maison; ils auraient aussi des difficultés d'adaptation et d'intégration sociale et scolaire. En raison du statut socioéconomique généralement plus faible de leurs parents, ils doivent aussi affronter des difficultés financières et des conditions de vie précaires.

Les études indiquent que comparativement à leurs pairs dont les parents ont fréquenté le postsecondaire, les EPG sont moins susceptibles de participer aux études supérieures. Plusieurs autres facteurs importants peuvent influencer l'accès aux études postsecondaires, notamment certaines caractéristiques démographiques (âge, sexe, groupe ethnique, revenu, région urbaine ou rurale), la qualité de la préparation scolaire, le soutien familial et institutionnel, le niveau de mobilisation de la famille et, enfin, la présence d'un modèle pouvant léguer le capital social et culturel en plus des connaissances et des aspirations liées au milieu postsecondaire.

De nombreux travaux de recherche américains ont traité de la persévérance aux études et de la réussite des EPG. La majorité d'entre eux montrent que le fait d'être issu d'une famille faiblement scolarisée nuit à la poursuite des études universitaires.

Les travaux canadiens qui utilisent de manière explicite le concept d'EPG pour rendre compte de l'expérience scolaire sont très peu nombreux. Quelques constats s'en dégagent néanmoins : les EPG sont proportionnellement moins nombreux à poursuivre des études postsecondaires que les non-EPG. Ils sont moins susceptibles que leurs pairs d'accéder aux études collégiales, et encore moins à l'université. Autrement dit, le capital scolaire des parents est plus déterminant pour l'accès aux études universitaires qu'aux études collégiales. Par contre, l'effet du capital scolaire des parents sur la persévérance est nettement moins important. Les EPG ayant fait des études postsecondaires étaient proportionnellement plus nombreux, en 2005, à avoir quitté les études avec un diplôme que les autres étudiants.

### **Méthodologie**

Le recours à deux bases de données différentes nous permettra de mieux mesurer la persévérance à l'université. En effet, dans le cas d'EJET, les répondants étaient âgés de 18 à 20 ans au début de l'enquête et, donc, de 24 à 26 ans au cycle 4, ce qui permet d'observer le cheminement universitaire sur une période potentielle de 6 ans. Dans le cas d'ICOPE, nous suivons sur 5 ans les répondants inscrits dans le réseau des Universités du Québec en 2001.

Trois variables dépendantes seront étudiées :

- 1) l'accès aux études universitaires;
- 2) l'obtention du diplôme de baccalauréat;
- 3) la persévérance des diplômés après l'obtention du baccalauréat.

Le statut d'EPG constitue la variable indépendante principale. Nous tiendrons également compte de trois groupes de variables : les variables d'appartenance sociale et culturelle, les antécédents scolaires au secondaire et les modes de cheminement scolaire.

Les variables d'appartenance sociale et culturelle incluent le capital scolaire des parents (EPG ou non), l'appartenance linguistique, l'appartenance à une minorité visible, la province de résidence et le milieu de résidence (région rurale ou urbaine). Les antécédents scolaires regroupent des questions sur la scolarité au secondaire : moyenne générale obtenue, temps consacré aux devoirs, épisode de décrochage, interruption d'études avant l'entrée à l'université, type d'école secondaire (privée ou publique) et aspirations scolaires. Les variables de cheminement scolaire sont : l'âge d'entrée à l'université, le domaine d'études, le régime d'études.

Nous proposons une analyse descriptive et une analyse multivariée. La première vise à déterminer, à l'aide du test khi-deux, les variables indépendantes exerçant une influence significative sur les chances d'obtenir un diplôme de baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en mettant l'accent sur le statut d'EPG. Elle a aussi pour objectif de dresser le portrait général des étudiants persévérants en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques, de leur expérience scolaire et de leur cheminement universitaire.

La deuxième (multivariée) permettra d'estimer l'influence relative de chacune des variables de l'appartenance sociale et culturelle et de la scolarité antérieure sur la probabilité d'accéder à l'université, d'obtenir un diplôme de baccalauréat ou de poursuivre des études supérieures, l'effet des autres variables étant contrôlé. Nous utiliserons la régression logistique. Rappelons que ce type d'analyse consiste à expliquer ou à prédire une variable dichotomique par un ensemble de facteurs ou variables indépendantes. Dans le cas présent, nous examinerons dans quelle mesure la probabilité d'accès aux études universitaires, la probabilité d'obtenir le diplôme de baccalauréat, ainsi que la probabilité de passage aux études supérieures sont associées au statut d'EPG et aux autres facteurs

### **Regard global : les EPG à l'université au Canada**

Après les études secondaires, la plupart des jeunes Canadiens de la génération actuelle poursuivent leur scolarité dans un établissement postsecondaire. En décembre 2005, 47 % d'entre eux avaient fréquenté une université, 34 % un collège et 19 % n'avaient pas été au-delà des études secondaires. Les résultats indiquent aussi que l'accès aux études postsecondaires est fortement associé au niveau de scolarité des parents. En effet, le taux d'accès aux études collégiales et universitaires est plus faible chez les étudiants de première génération, comparativement aux jeunes dont les parents ont eux-mêmes poursuivi des études collégiales ou universitaires. Ainsi, la proportion de ceux qui, en 2005, avaient fréquenté un établissement universitaire est de 69 % chez ceux dont les parents ont fréquenté un établissement de ce même niveau, alors qu'elle est de 29 % chez les EPG.

De manière plus globale, l'analyse multivariée permet d'indiquer que le fait de ne pas être un étudiant de première génération accroît la probabilité d'accéder aux études universitaires, même quand plusieurs facteurs sont pris en compte. De plus, l'influence du sexe sur l'accès aux études universitaires diminue à mesure que le niveau de scolarité des parents augmente.

La proportion des EPG à l'université est relativement égale dans l'ensemble des provinces du Canada, c'est-à-dire que les écarts entre les provinces ne sont pas assez importants pour être significatifs. Cette même proportion varie cependant selon l'appartenance linguistique et est plus élevée chez les groupes minoritaires : les allophones (30 %), les francophones résidant en dehors du Québec (29 %) et les anglophones résidant au Québec (28 %).

L'accès aux études universitaires est une chose, la persévérance jusqu'à l'obtention du diplôme en est une autre. Dans quelle mesure, celle-ci est-elle associée au statut d'EPG? Pour répondre à cette question, nous avons choisi d'examiner le cas des étudiants qui, au premier programme, s'étaient inscrits au baccalauréat. Les résultats montrent qu'en 2005, 56 % d'entre eux avaient obtenu leur diplôme de baccalauréat, alors que 44 % étaient soit encore aux études, soit sortis du système. Les chances d'obtention du diplôme sont relativement égales pour tous les étudiants, quelle que soit la scolarité des parents. Le fait d'être EPG n'influe pas sur la probabilité d'obtention du diplôme.

Les chances d'obtenir un diplôme de baccalauréat sont cependant associées à la qualité de la scolarité de l'étudiant au secondaire. Les résultats de l'analyse bivariée montrent que ces chances sont plus élevées chez les étudiants qui, au secondaire, avaient des moyennes générales élevées, consacraient

beaucoup de temps aux devoirs à domicile et n'avaient pas connu d'irrégularité scolaire comme le décrochage ou l'interruption des études après le secondaire.

Globalement, il n'y a pas de différence significative entre les taux de persévérance des EPG aux études universitaires et celui des autres étudiants. Cela dit, certains facteurs influent plus particulièrement sur la persévérance des EPG, soit le rendement scolaire antérieur et le fait d'avoir interrompu les études avant l'entrée à l'université. Tout comme leurs pairs, le fait d'avoir des aspirations éducatives élevées favorise la persévérance des EPG. Une fois leur diplôme de premier cycle obtenu, les EPG sont significativement moins nombreux à poursuivre des études aux cycles supérieurs. Cependant, cette différence s'estompe lorsque l'on tient compte de variables sociodémographiques et de la scolarité antérieure.

### **Un Regard institutionnel : les EPG dans le réseau de l'Université du Québec**

Les étudiants de première génération représentent 45 % des nouveaux étudiants de l'Université du Québec à l'automne 2001. Parmi les 55 % qui ne sont pas de première génération, un peu moins de la moitié n'ont pas de référence universitaire ; 24 % sont non-EPG collégial contre 31 % de non-EPG universitaire.

Les EPG sont proportionnellement deux fois plus nombreux dans ICOPE. Ils sont également plus âgés que les autres étudiants. De fait, lorsqu'on isole les étudiants âgés de 21 ans et plus, on remarque que ce sont principalement les EPG de cette catégorie qui se distinguent, les EPG plus jeunes (18-20 ans) se rapprochant des autres étudiants, ou du moins des EPG de l'échantillon d'EJET. Les EPG plus âgés s'inscrivent davantage dans des programmes courts de premier cycle, sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter l'université à temps partiel, sont plus susceptibles de ne pas avoir été aux études l'année précédant leur inscription et se sentent moins bien préparés aux études universitaires. Par ailleurs, leurs conditions de vie sont également spécifiques : ils sont plus nombreux à concilier travail, études et famille.

Cette situation se reflète dans les taux d'accès au diplôme. Alors que les EPG de 18-20 ans ne se distinguent pas de leurs pairs, ceux de 21 ans et plus ont un taux de diplomation significativement plus faible que les autres étudiants. Les analyses de régression indiquent que chez les EPG de 18-20 ans, tout comme ceux de 21 ans et plus, les facteurs prépondérants pour expliquer l'obtention du diplôme sont de réussir tous ses cours au premier trimestre et d'étudier à temps complet. Cela dit, pour les 21 ans et plus, d'autres facteurs s'ajoutent : viser l'obtention du diplôme de son programme, limiter le nombre d'heures travaillées par semaine et avoir étudié durant l'année précédant l'entrée à l'université.

Enfin, contrairement à l'EJET, les résultats obtenus avec les données ICOPE ne montrent pas de différences significatives entre EPG et non-EPG en ce qui concerne le passage aux cycles supérieurs.

### **Pistes d'analyse et conclusions**

Trois questions étaient à l'origine de cette analyse. La première concernait l'accès aux études universitaires pour les étudiants de première génération; la seconde, la composition sociale de cette catégorie; et la troisième, la persévérance. Cette dernière a été analysée par le biais de l'obtention du diplôme de premier cycle (baccalauréat) et la poursuite des études supérieures.

Au Canada, le taux de fréquentation de jeunes âgés de 24 à 26 ans est de 29 % chez les EPG, alors qu'il est de 69 % chez les jeunes dont les parents détiennent eux-mêmes un diplôme d'études universitaires. L'analyse multivariée renforce ce premier constat : la probabilité d'atteindre l'université augmente avec le niveau de capital scolaire des parents.

Cette même analyse indique aussi que d'autres facteurs ont une influence sur l'accès à l'université. Certains relèvent des traits individuels comme la profession du père, le milieu de résidence, les résultats scolaires antérieurs, le type d'école secondaire fréquentée et les aspirations scolaires. D'autres tiennent de l'organisation du système. Du point de vue des traits individuels, la logique de reproduction sociale serait toujours prégnante à une exception près : les enfants d'ouvrier peuvent accéder à l'université en fonction de leurs résultats scolaires. À cet égard, il faut noter l'effet de la méritocratie scolaire.

L'enquête ICOPE ne permet pas de connaître le taux d'accès aux études universitaires, mais elle nous révèle que 45 % des étudiants du réseau de l'Université du Québec sont des étudiants de première génération (EPG). Selon les données de l'EJET, au Canada les EPG représentent 23 % de l'effectif étudiant.

La comparaison entre les données de l'EJET et celles de l'ICOPE doit évidemment prendre en considération la différence fondamentale entre les deux populations de répondants : les données de l'ICOPE proviennent d'un recensement de tous les nouveaux étudiants du réseau de l'Université du Québec, sans distinction d'âge, alors que celles de l'EJET proviennent d'un sondage auprès d'un échantillon de jeunes de la tranche d'âge de 24 à 26 ans au dernier cycle de collecte, en 2005. Or 63 % des nouveaux EPG du réseau de l'Université du Québec étaient âgés de 26 ans et plus en 2001. Il est fort probable que ce réseau universitaire se distingue nettement de la moyenne canadienne, mais rien ne nous permet de déterminer, entre le statut d'EPG ou l'âge des répondants, le facteur explicatif le plus important. Les EPG se distinguent des autres étudiants quant à leur composition sociale et culturelle, mais pas sur le plan des caractéristiques de leur scolarité. Ainsi, le succès scolaire au secondaire devient leur voie d'accès à l'université.

Un second constat tient dans l'existence de différences dans le mode de fréquentation. Les EPG sont proportionnellement plus nombreux en sciences sociales et administration et moins nombreux en sciences pures. Ils sont aussi plus nombreux dans les nouvelles universités que dans les traditionnelles. Par contre, ils ne se distinguent pas quant au régime d'études ou aux changements de programme.

L'utilisation d'ICOPE a permis d'observer qu'avec un échantillon de jeunes de 18-20 ans, nous ne captions qu'une partie des étudiants de première génération inscrits à l'université. En effet, les EPG sont plus âgés que les autres – on les trouve davantage dans la tranche d'âge des 21 ans ou plus – une caractéristique déjà relevée dans les études antérieures.

L'obtention du baccalauréat ne distingue pas significativement les EPG des autres catégories d'étudiants, ce qui est différent de la situation américaine, mais confirme les résultats tirés de travaux canadiens récents.

Dans l'ensemble, les dimensions et les facteurs retenus dans l'analyse expliquent davantage l'accès que la persévérance, ce qui peut être un effet de sélection ou de résilience. Une fois entrés à l'université, les EPG ne se distinguent pas ou peu des non-EPG sinon quant à l'impact des résultats scolaires antérieurs, qui agissent comme l'acquis principal dans la poursuite des études. Par ailleurs, la persévérance tient à plusieurs aspects de l'expérience socioscolaire en cours.

Les résultats de cette note de recherche plaident pour des travaux de recherche comparative plus systématiques. D'une part, nos résultats suggèrent qu'il existe, entre les États-Unis et le Canada, des différences dans les parcours scolaires dont il conviendrait d'approfondir l'étude afin de mieux comprendre leur origine. D'autre part, comme nous venons de l'indiquer, il existe aussi, entre les universités, des différences qui pourraient faire l'objet d'une exploration plus poussée, ne serait-ce qu'en tenant compte des différentes missions dont se réclament les universités et des différents services qu'elles fournissent à leurs étudiants.

**Référence :**

Pierre Canisius KAMANZI, Sylvie Bonin, Pierre Doray, Amélie Groleau, Jake Murdoch, Pierre Mercier, Céline Blanchard, Monic Gallien, Rémy Auclair (2010). *Les étudiants canadiens de première génération à l'université : la persévérance aux études*. (Projet *Transitions*, Note de recherche 9). Montréal, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.

**Pour consulter la version intégrale de cette note de recherche, visitez notre page Web :**  
<http://www.cirst.ugam.ca/transitions>

**Pour en savoir plus sur cette recherche, communiquez avec nous :** [cirst@ugam.ca](mailto:cirst@ugam.ca)